



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 01 et 02 février 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N°88 des 01 et 02 février 2020

Présents : Mélinda CHASSIGNEUX (élue du personnel), Laurent DOLIAS, Camille DUBREUIL, Yan DUVIVIER, Pierre ESCLAFIT, Adèle IZING, Laurence LE BERRE, Emilie LETELLIER, Isabelle SOLTISIAK, Saâd ZIAN (Délégué Général)

Invités : Jean-Amand DECLERCK (directeur des opérations), le samedi

Excusés :

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Préparation congrès régionaux
- Bilan du CN de janvier et projection sur le CN d'avril
- Point préparation AG
- Point d'étape de l'audit des Services Vacances
- Questions administratives et financières
- Point sur la clôture des comptes
- Adoption compte-rendu de novembre
- Organisation salariale et suites de séminaire des salariés
- Ratification des décisions de bureau
- Commission des Méthodes Educatives

Délibération 2020-02-01: Adoption de l'ordre du jour :

Historique : la proposition de l'ordre du jour a été envoyée aux membres du CD. Après modification, la proposition est soumise au vote.

Après modification, le Comité Directeur adopte l'ordre du jour de la séance des 01 et 02 février 2020.

7 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents



Scouts et laïques
www.eedf.fr



PREPARATION CONGRES REGIONAUX :

Une réunion de travail doit avoir lieu pour le 1 diaporama sur la vie de l'Association.

Le questionnaire sur les Orientations Nationales est parti cette semaine.

Deux congrès sont hors calendrier mais les régions n'ont pas demandé l'accord. Cela pose la question du respect du cadre. Tous les ans des régions proposent des dates en dehors de celles fixées, cela pose des soucis en terme d'organisation de travail. Une vigilance particulière devra être portée l'an prochain.

Sur cette période de congrès il faudra avoir une vigilance particulière car il n'y a pas de réunion de CD pendant 2 mois.

Pour préparer les congrès chaque membre du CD doit se mettre en relation avec la région dans laquelle il va mais aussi avec son binôme de l'Equipe Nationale. Au-delà du congrès cela permet de créer du lien entre CD et EN.

Un des rôles du Cd sur les congrès sera de rappeler le processus des résolutions et d'inciter les régions à s'en emparer.

Le temps « vie associative » doit être souple et s'adapter aux différents congrès. L'important est d'être à l'écoute et de faire passer les messages importants.

Conseil National :

- Bilan du CN de janvier : temps de vie régionale intéressant ; c'est un temps à continuer de travailler pour qu'il y ait plus d'échanges.

La collaboration dans la préparation entre l'Equipe Nationale et le Comité Directeur est une des clefs principales de la réussite. Il faut poursuivre dans ce sens avec le groupe de travail CN.

Ce qui a été dit au CN précédent a été pris en compte pour l'élaboration de celui-ci.

Une procédure de travail a été mise en place.

- Pistes d'amélioration :
 - Travailler la liste des invités (des invités permanents, des invités en fonction des sujets, quelle place pour les trésoriers régionaux et les SLAN,...)
 - Animation des temps : clarté des objectifs, méthodes d'animation
 - Un document « mémoire des CN » est à travailler (flash, documents partagés,...)
 - Arriver à une définition partagée de ce qu'est un Conseil National, car il semble y avoir une sorte de décalage entre ce qu'en disent nos textes et les attentes de chacun.
- Prochain CN :
 - Définir les priorités.
 - Une des priorités devrait être la préparation de l'Assemblée Générale ; le CN est un espace de dialogue situé entre les congrès et l'Ag.





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 01 et 02 février 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

- L'été et les procédures d'urgence doivent également être abordés.
- Que faire de l'avis du CN qui demande à travailler principalement sur les finances ?
- La présence des Trésoriers serait davantage pertinente dans ce cas.
- Il devrait y avoir un temps formel d'accueil, d'autant qu'il y aura de nouveaux élus.
- Orienter le temps « vie des régions » sur l'été.
- Un temps sur les Orientations Nationales, le dimanche après-midi ?
- Communication, stratégie de développement : cet avis du CN s'inscrit dans une temporalité. Sommes-nous en capacité de mener ce chantier dès maintenant ? Cela n'empêche pas les initiatives ; associativement nous devons nous accorder sur une démarche clairement construite. Il est nécessaire de dialoguer avec les régions pour expliquer pourquoi on ne part pas immédiatement sur le sujet.

PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE 2020

Organisation générale sur 3 jours qui doit prendre en compte un temps d'Assemblée Générale Extraordinaire, pour une modification de forme des statuts, demandée par notre ministère de tutelle.

Concernant la mise en place du groupe de travail AG, il est indispensable d'identifier les zones de responsabilité de chacun (GT, CD, EN). La liste des invités sera tranchée par le Comité Directeur. Concernant la place des salariés, une partie d'entre eux en sont membres statutaires, pour les autres nous devons nous questionner sur comment on ouvre leur participation. Dans beaucoup d'association du secteur médico-social, les salariés sont invités aux AG, mais sur leur temps personnel et sans frais pour les associations. Ce pourrait être une piste de participation à nos AG. L'Equipe Nationale doit retrouver une place dans l'Assemblée Générale, ne pas être seulement en support technique ou observatrice. Le temps sur les Orientations Associatives devrait y contribuer. Par ailleurs sur ce temps un lien est à faire avec le CME.

Délibération 2020-02-02: Groupe AG :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance les 1er et 2 février 2020, nomme le Groupe de Travail pour la préparation de l'Assemblée Générale 2020, composé de Maguelone AURRAN, Alexis CORBARA, Dominique DOUCET, Laurent DOLIAS, Yan DUVIVIER, Adèle IZING et Fabio URSELLA.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

Délibération 2020-02-03: Appel à candidature AG :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance les 1er et 2 février 2020, mandate le groupe de travail pour organiser un appel à candidatures et un recrutement pour les deux animateur.trices de l'Assemblée Générales 2020. Les noms retenus seront proposés au Comité Directeur pour nomination.





Vi institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 01 et 02 février 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

Délibération 2020-02-04: Démarche de mise en place des procédures AG :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance les 1er et 2 février 2020, après modifications valide la démarche de mise en place des règles de procédures pour cette Assemblée Générale et les suivantes.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

Délibération 2020-02-05: Modifications des statuts :

Le conseil d'état demande à l'association des modifications de forme de ses statuts adoptés en 2014. Le Comité Directeur convoquera dans les délais réglementaires une AG extraordinaire. Celle-ci aura lieu à l'occasion du week-end organisé pour l'AG.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

COMMISSION GOUVERNANCE

A présent que le travail sur l'analyse de l'AG 2019 est terminé et que les résolutions sont lancées, la commission va entamer de nouveaux chantiers.

Elle souhaiterait travailler en lien avec la CME sur l'apprentissage de la démocratie dans les groupes locaux.

Par ailleurs les 3 objets de travail définis l'an dernier restent les mêmes, mais la commission pourrait passer par ces prismes : la communication EN-CD-Régions-Adhérent et la place des professionnels dans la vie associative. Ces deux thématiques restent à confirmer

NOS MOYENS HUMAINS

Les délibérations prises par le Comité Directeur suite au séminaire des salariés ont été abordées avec les instances du personnel. La méthodologie de travail a été discutée. Un travail de synthèse, qui devrait être prêt pour la prochaine réunion du CSE, va être fait par des salariés volontaires. De plus le prestataire va être relancé car il n'a toujours pas fait ses retours.

Après cette phase le sujet pourra de nouveau être abordé en CD.

Le tableau des mouvements de personnel, présenté à chaque CSE sera transmis pour info au Comité Directeur.

Sur les services vacances :



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 01 et 02 février 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

- Caen : 1 CDI et 1 CDD d'accroissement
- Châlons : une équipe en reconstruction. Le manager de transition arrive en fin de mandat, un directeur devrait être recruté.
- Châlons et Orléans : il y a un point de vigilance à avoir car la comptable va partir.

Sur les pôles :

- Sud-Ouest : un AD mobilisation des ressources
- Sud-Est : difficultés pour la RAFT qui est isolée. C'est Didier qui fait le suivi de l'arc méditerranéen ; il est nécessaire de trouver un référent pour l'arc alpin. Sur le pôle de plus en plus de bénévoles se mobilisent ; il y a une recherche de référent bénévole. Les professionnels de la sphère nationale s'organisent au regard de leurs compétences afin de répondre au mieux aux besoins.

La période des entretiens professionnels et des entretiens annuels commence.

Audit des Services Vacances : il a démarré ; le rapport est prévu pour la 1ère semaine de juin. C'est le directeur des opérations qui a en charge l'accompagnement de l'audit. Le regard de l'auditeur permettra d'apporter un point de vue supplémentaire.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Prêt : il reste à choisir entre la CASDEN et la BRED en fonction de l'offre la plus avantageuse.

Point info trésorerie : un peu mieux que l'année précédente à la même période.

Clôture des comptes 2019 :

- Au 1^{er} février le FNIAP est finalisé.
- Sur les services nationaux un très bel effort a été réalisé, pour lequel il faut remercier l'ensemble des acteurs.
- Le total des dons est en augmentation par rapport à 2018. Les SV et le CPN seront finalisés la semaine prochaine.
- Concernant les pôles à ce jour nous disposons seulement de 29 % des remontées attendues.

Vieux Boucaux : la vente ne pourra pas être finalisée avant janvier 2022 en raison de la convention avec les Allemands. Par contre le loyer a été augmenté.

MAIF : la question de numéros uniques est posée depuis plusieurs années mais seulement demande un travail de fond dans l'Association. Une réponse est attendue pour fin juin afin de permettre les facturations.

Le seul numéro unique dont nous disposons actuellement concerne les participants, or nous assurons également les véhicules et les bâtiments. Financièrement le numéro unique





permettrait une économie d'environ 10 000€ par an, il y a cependant des questions techniques importantes à régler (flux internes, négociations existantes dans des délégations régionales, ...)

Une démarche de prévention est à mettre en place, comme par exemple cela s'est fait pour les directeurs du SV de Caen l'an dernier (démarche qui devrait être reprise cette année). Il nous faut identifier les risques pour savoir sur quels points de prévention nous devons mettre l'accent.

La MAIF est prête à intervenir sur la prévention. Avoir un objectif clair et les faire venir sur le CN pourrait être envisagé.

COMMISSION AMINSTRATIVE ET FINANCIERE

Lors de sa dernière séance la CAF a travaillé sur sa charte. Deux groupes de travail ont été mis en place : un sur l'immobilier et un sur les finances.

Sur la question des pôles d'appui à la croissance, la CAF ne peut avancer sur un avis car elle estime qu'il s'agit avant tout d'un de choix politique.

La commission a modifié son calendrier de travail afin de pouvoir travailler au rapport financier.

Réorganisation de la répartition des dossiers, suite au départ de Pierre Boulanger.

Guyane : des statuts ont été déposés sous le nom de EEDF Guyane, cela pose un problème juridique à démêler.

École du cirque : un audit avait été fait il y a 3 ans ; la problématique n'est pas nouvelle. Son activité entre dans le cadre de la CPO MEN ; la structure possède beaucoup de matériel. Il y a une grosse alerte sur cette structure. Elle est rattachée à l'échelon régional car pas d'APL. La Trésorière Nationale se propose pour aller les rencontrer suite au congrès Bourgogne Franche-Comté. Un point sera fait en CD après cette rencontre.

Valloire : à la suite du courrier du CGA, le CD après avoir pris connaissance de l'avis du CSE, partage le fait que la vente du centre intervient dans l'intérêt général de l'Association. Le Comité Directeur sera vigilant au fait que les salariés seront accompagnés par le siège national dans cette procédure. Christian Septon remplace Pierre Boulanger sur ce dossier et est en charge de la gestion du dossier et de la réalisation de la vente en tant qu'interlocuteur unique de l'Association.





ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 01 et 02 février 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

RATIFICATION DES DECISIONS DE BUREAU

Délibération 2020-02-06: Ratification des décisions de Bureau :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance les 1er et 2 février 2020, ratifie les décisions du Bureau du 12 janvier 2020.

8 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents

COMMISSION DES METHOES EDUCATIVES :

Les séjours nationaux sont validés par l'échelon national, il est nécessaire soit d'éclaircir soit de repréciser le mode de validation. Les instances issues du CD (CAF et CME) peuvent donner leur avis sur le budget et sur le projet pédagogique et accompagner les équipes dans leur champ de compétences.

La question de l'accompagnement des projets pédagogiques est en lien avec la nécessité de cohérence éducative associative.

Délibération 2020-02-06: CME :

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance les 1er et 2 février 2020, décide, qu'à compter de septembre 2020, la C.M.E., en appui à l'Equipe Nationale, travaillera à l'accompagnement de l'élaboration des projets pédagogiques des séjours organisés par l'échelon national.

7 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – Unanimité des présents



Scouts et laïques
www.eedf.fr